
**Neuvième Conférence des États parties
chargée de l'examen de la Convention
sur l'interdiction de la mise au point,
de la fabrication et du stockage des
armes bactériologiques (biologiques)
ou à toxines et sur leur destruction**

27 février 2024
Français
Original : anglais

Genève, 28 novembre-16 décembre 2022

Compte rendu analytique de la 13^e séance

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le jeudi 15 décembre 2022, à 17 h 30

Président(e) : M. Bencini (Italie)

Sommaire

Préparation et adoption du ou des documents finals (*suite*)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Les rectifications doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également incorporées à un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, à la Section d'édition, bureau E.5108, Palais des Nations, Genève.

Les rectifications aux comptes rendus des séances publiques du Comité seront groupées dans un rectificatif unique qui sera publié peu après la session.



La séance est ouverte à 17 h 30.

Préparation et adoption du ou des documents finals (*suite*)
([BWC/CONF.IX/CRP.2/Rev.1](#))

1. **Le Président** dit qu'une version révisée du projet de document final a été distribuée à tous les États parties sous la cote [BWC/CONF.IX/CRP.2/Rev.1](#).

La séance est levée à 17 h 35.